

N'enterrons pas le rapport Attali

di Olivier Marchal et Laurent-Pierre Baculard

Qui a été surpris par le déferlement de blâmes et d'anathèmes qui a frappé le rapport Attali il y a un mois à peine lors de sa présentation ? Après tout, ne sommes-nous pas les champions du monde en commissions et rapports de toutes sortes, mais surtout imbattables dans l'art, la science et le plaisir de les critiquer ? Les semaines ont passé. D'autres polémiques ont remplacé celle-là, et beaucoup se satisfont aujourd'hui du silence qui s'installe progressivement sur le rapport Attali.

Malheureusement il ne s'agit pas ici d'un quelconque énième rapport. Il s'agit tout simplement de l'avenir de notre pays. Et il ne s'agit pas d'un rapport libéral, mais tout simplement libérateur. Le travail de Jacques Attali et de sa commission est en effet une opportunité historique de libération. Courageux et complet, il a le mérite premier de mettre le doigt sur 316 points qui font mal, 316 grains de sable plus ou moins gros qui grippent le moteur de la croissance française. Il propose un plan d'action pour libérer l'économie de ces blocages. La France paie aujourd'hui le prix de l'inaction et de son incapacité à s'attaquer à ces 316 points de grippage. Le chômage trop élevé, l'endettement grandissant, la perte progressive de compétitivité ne sont pas le fruit du hasard ou de la malchance mais d'une incapacité à réformer et à oser.

Est-ce le moment d'agir, pourrait-on se demander, alors que tout indique que l'économie mondiale va connaître une période de ralentissement ? Oui, car le temps est compté. Oui, car les premières réformes engagées ont suscité un début de redressement de notre image pour les investisseurs étrangers, comme l'atteste le dernier baromètre Amcham-Bain & Company. Oui, enfin, car tous les efforts entrepris avant ce possible ralentissement faciliteraient un rebond plus rapide. Ce sont les pays les mieux préparés qui tireront les plus grands bénéfices de la sortie de crise.

Le cas d'école des PME, volet important du plan d'action Attali, illustre bien l'urgence. Les PME devraient être les premières à se mobiliser pour défendre et promouvoir ce rapport, au sein duquel elles tiennent une place primordiale, à l'échelle de celle qu'elles occupent dans l'économie française. On le sait en effet, elles sont le ferment de la vie économique française. Elles emploient déjà 55 % de la population active du secteur privé et expliquent l'essentiel des créations nettes d'emplois auxquels les grands groupes, et a fortiori la fonction publique, contribueront moins à l'avenir. Elles représentent 42 % de la valeur ajoutée. Elles sont des clefs pour les exportations. Le président du Conseil d'analyse économique, Christian de Boissieu, a clairement expliqué comment l'excédent commercial allemand reposait avant tout sur un socle fort de grosses PME et d'entreprises de moins de 5.000 salariés ; selon lui, il manque à la France l'équivalent de 10.000 entreprises de 300 salariés.

Or les PME françaises sont en mauvaise posture. Moins développées qu'ailleurs, notamment en Allemagne, elles sont très en retard par rapport à nombre de leurs homologues d'autres pays, et leur capacité d'autofinancement reste basse, en dépit d'une amélioration récente. D'une manière générale, leur situation reste trop fragile pour en faire un moteur solide de la croissance future.

Le rapport Attali propose des solutions concrètes pour donner plus de souffle à ce cœur de notre économie. Le « small business act » à la française qu'il préconise permettrait de les libérer des surpoids administratifs et comptables, de leur ouvrir des accès plus faciles aux sources de financement, d'améliorer leur trésorerie et d'accéder à de nouveaux marchés. Comment ne pas s'accorder sur le poids que font peser sur elles la rigidité des seuils sociaux, la longueur des délais

de paiement (10 milliards d'euros immobilisés), et la difficulté d'accéder aux capitaux propres ou à la dette nécessaires à leur développement ?

Les PME devraient donc se faire actifs promoteurs du plan d'action Attali. Elles en ont les moyens, par leur implantation dans le tissu social et économique. Elles en ont la légitimité, car l'avenir de la France est largement entre leurs mains. Elles y ont intérêt, et c'est ce dont elles devraient d'urgence se convaincre.

Les prochaines générations nous en voudraient à raison d'avoir laissé passer la chance du rapport Attali. Cette énième occasion manquée se trouverait alors en bonne place dans l'acte d'accusation lorsqu'elles instruiront le procès de notre défaillance à leur léguer une France plus forte, plus ouverte, plus agile, et plus prospère.

OLIVIER MARCHAL est directeur général de Bain & Company France. LAURENT-PIERRE BACULARD est partner de Bain & Company.